

CAMPAGNE D'AUTOEVALUATION DU HCERES – VAGUE D (2022-2025)
SYNTHESE DE LA REUNION « STRATEGIE DE L'ETABLISSEMENT » DU 19 OCTOBRE 2022

INFORMATIONS GENERALES :

- Entités évaluées : l'ENSAPLV, AMP et le GERPHAU
- Formations évaluées : DEEA-L, DEA-M (Bilan et projet), Bachelor BIM (Bilan et projet pour 2024), Bachelor MACOBI (projet), Bachelor gestion énergétique du bâtiment (projet)
- 1^{er} Juin 2023
- 15 Juin 2023 : Rendu des dossiers d'auto-évaluation établissement et bilan des formations
- Semaines 9, 16 ou 23 octobre 2023 : Entretiens sur les bilans des formations
- Semaine du 25 septembre 2023 : Entretiens des unités de recherche
- 2-3 Novembre 2023 : Entretiens sur l'auto-évaluation de l'établissement
- Début Janvier 2024 : Retour du HCERES sur le dossier d'autoévaluation de l'établissement et sur les bilans des formations
- 29 Janvier 2024 : Réponse de l'établissement aux retours du HCERES sur le dossier d'autoévaluation de l'établissement et les bilans des formations
- 9 mars 2024 : rendu du dossier projet des formations
- Semaine du 24 avril 2024 : Retour pré-entretiens du HCERES sur le dossier projet des formations
- Semaines 15 ou 22 mai 2024 : Entretiens sur le projet des formations
- Début Juin 2024 : Retour post-entretiens du HCERES sur le dossier projet de formations
- Début Juillet 2024 : Envoi du rapport du HCERES sur le dossier projet de formations à la DGESIP
- Début 2025 : présentation du dossier projet de formations au CNESER pour accréditation au 1^{er} septembre 2025

Question du comité du HCERES : Lors de sa dernière campagne, le HCERES a pointé divers points faibles de l'établissement. Pouvez-vous nous éclairer sur les actions que vous avez menées depuis 2018 pour améliorer la situation de l'établissement quant aux sujets suivants : les locaux de l'établissement, ses lignes stratégiques directrices, son pilotage économique, ses outils de pilotage, sa gouvernance, le montage et le pilotage de projets, sa démarche qualité ?

Réponses au comité du HCERES :

1) Les locaux de l'établissement

Depuis la dernière évaluation du HCERES, l'établissement a mené diverses opérations immobilières. Dès la fin de l'année 2018, à l'occasion du changement de direction de l'établissement, sa tutelle a mis en place un COPIL dans l'intention de mener un projet de desserrement dans l'attente du projet de relocalisation globale de l'établissement.

Ce projet, piloté par le ministère de la culture et la directrice a permis de trouver un nouveau site de 3 100 m², rue des Ardennes, à 10 minutes à pieds du site de Flandre. Avec l'aide de la SEGAT, plus d'une dizaine de sites a été étudié, trois sites particuliers ont été analysés de manière approfondie et présentés à la conférence nationale de l'immobilier public (CNIP) qui a validé la prise à bail de ce site pour 9 ans ferme, le temps de mener le projet de relocalisation de l'établissement.

Le bail de ce nouveau site a été signé en juin 2020, les travaux de mise aux normes ERP et d'aménagement ont été menés d'août 2021 à mars 2022 et le site a été ouvert en avril 2022. Ce site accueille les services initialement installés rue de Cambrai et avenue de Flandre dont les baux ont été rendus à la fin de l'année 2021.

Ce nouveau site accueille les 6 équipes de recherche, le service de la recherche, l'atelier numérique, le service informatique, une grande salle de séminaire, une salle de convivialité et 5 nouvelles salles de cours pour l'ENSAPLV. Il accueille également deux salles de cours pour l'ENSA de Paris-Malaquais pour une surface de 200 m².

Sur le site de Flandre, diverses opérations immobilières ont été menées dans l'intention d'améliorer nos conditions d'accueil et de mettre l'établissement aux normes ERP et PMR. Le système de sécurité incendie et la bibliothèque ont été entièrement refaits, la couverture de la partie impaire de l'établissement a été remplacée, la structure de la partie paire de l'établissement a été reprise, l'établissement a été mis aux normes PMR dans le cadre de ses travaux dits AD'AP, un échangeur CPCU a été changé, le portail de la rue Barbanègre est en cours de changement, la couverture de la partie paire du bâtiment est sur le point d'être entièrement refaite, l'éclairage des circulations est programmé. Un diagnostic amiante complet a été réalisé.

Divers aménagements ont par ailleurs été réalisés afin d'adapter nos locaux aux conditions de travail et d'enseignement à distance. Les deux grands amphithéâtres ont été entièrement équipés de systèmes de captation et de transmission. Des systèmes plus légers ont été installés dans les trois autres plus petits amphithéâtres. Des systèmes mobiles de captation-transmission-communication à distance ont été déployés dans chacune des salles de cours. Enfin, des vidéo-projecteurs fixes ont été installés dans dix salles de cours et une salle pour les enseignants a été ouverte à la rentrée.

Divers travaux, nécessitant des budgets d'investissement conséquents, actuellement non disponibles, sont encore à mener : l'étanchéité de l'atrium, l'aération et l'isolation du grand amphithéâtre, la transformation de l'ancien bureau du service informatique en salle de cours, le bureau du service de la communication, la rénovation du centre de documentation, la sécurisation électrique, l'aménagement d'une salle de cours informatique complémentaire, l'équipement des salles de cours de tableaux numériques.

2) Les lignes stratégiques directrices

Depuis sa création, l'établissement revendique son ouverture à la diversité, aux sciences humaines et sociales, aux arts plastiques et visuels et à l'international. Il forme à l'architecture dans toute sa diversité, à la profession d'architecte et ses différents métiers.

Dans ce cadre, il offre des formations de niveaux conférant grade de Licence et grade de master, post-master et doctorat.

Dans ce cadre, l'objectif de l'établissement est de permettre à chaque enseignant de transmettre ses méthodes, connaissances et compétences en formant aux problématiques qui les animent.

Depuis la dernière évaluation de l'établissement, de nouveaux dispositifs pédagogiques et scientifiques ont été mis en place dans l'objectif de créer des collectifs de réflexion sur des thématiques identifiées et s'inscrivant au cœur des trois priorités de la stratégie nationale pour l'architecture : la transition écologique, la transition numérique et l'intervention dans l'existant.

En licence, des pédagogies transversales ont été créées à l'interface de plusieurs disciplines, en master le programme pédagogique s'organise au sein de 5 domaines d'études : « Arts et scénographie », « Concevoir et construire l'architecture : Histoire, théorie et critique », « Habiter les mondes urbains », « Inventer dans l'existant : héritages et mutations », « Architecture des milieux, territoires, paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène ».

Par ailleurs, trois chaires partenariales ont été labellisées par le ministère de la culture dans l'intention de construire des réflexions scientifiques et pédagogiques, en collaboration avec les milieux socio-professionnels : « Le logement demain », « Expérimenter, faire, fabriquer et transmettre », « Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts ».

Enfin, l'établissement porte le projet collectif de développer une offre de formation professionnelle par alternance de niveau master et une offre de formation continue, au regard des besoins exprimés notamment par les étudiants et l'ordre des architectes. Ces formations s'ancreront au sein des chaires.

3) Pilotage économique

Dès 2019, l'école a mis en place des débats d'orientation budgétaire avec les élus de son conseil d'administration. Elle a par ailleurs poursuivi sa mutation vers l'organisation d'un service financier, d'un service facturier et de services prescripteurs. En 2020, l'école s'est dotée d'un agent comptable à plein temps qui a permis de mettre en place une convention entre ce dernier et la directrice, en faveur de la création de ce service facturier survenue en janvier 2021. Les services ont été formés aux outils de la gestion budgétaire publique et sont, à ce jour, tous opérationnels.

Une nouvelle nomenclature budgétaire a été élaborée pour faciliter la conception et le suivi des budgets et l'architecture des notes de l'ordonnateur a été totalement refondée. Des dialogues de gestion, bi-annuels, avec chacun des services ont été mis en place pour améliorer la qualité budgétaire.

L'école a dernièrement publié un poste de contrôleur budgétaire afin de mettre enfin en place un réel contrôle interne budgétaire (CIB). Le contrôle interne comptable (CIC) est assuré par l'agent comptable. Des formations au GBCP, CIB/CIC ont été suivies par la responsable du service financier, l'agent comptable, le secrétaire général et la directrice.

Indépendamment de ces méthodes de fonctionnement, l'établissement s'est engagé vers une plus grande autonomisation de son budget par la recherche de partenariats financiers pédagogiques ou scientifiques et la mise en place de bachelors en apprentissage. Les développements souhaités indiqués en 2) permettront également de renforcer cet axe.

4) Outils de pilotage

L'établissement a élaboré un contrat pluriannuel 2021-2024 qui a été signé par la directrice de l'architecture et la directrice de l'établissement en Janvier 2022. Ce contrat pluriannuel a été rédigé sur la base du dossier d'auto-évaluation 2018 de l'établissement et de l'évaluation HCERES idoine. Il se compose d'une partie « diagnostic » établit en janvier 2019 et d'une partie « objectifs stratégiques et indicateurs » pour les années 2019-2024. Le dossier d'auto-évaluation à réaliser dans le cadre de cette présente vague D du HCERES sera construit sur la base de cette partie dont une analyse critique sera produite.

5) Gouvernance

Le décret 2018-109 impose ses nouvelles règles de gouvernance. L'établissement a mis en place son nouveau conseil d'administration en septembre 2018 suite à l'élection de ses membres en juin 2018 et son conseil pédagogique et scientifique en janvier 2019 suite à l'élection de ses membres en novembre 2018.

La directrice de l'établissement a été nommée en février 2019 suite à l'avis du CA exprimé en décembre 2018, puis renouvelée en février 2022 suite à l'avis du CA exprimée en janvier 2022.

Le conseil d'administration se réunit environ 4 à 5 fois par an, la commission des formations et de la vie étudiante toutes les 3 à 4 semaines en période d'ouverture de l'établissement et la commission de la recherche environ 5 fois par an. Le Conseil pédagogique et scientifique restreint aux enseignants-chercheurs titulaires se réunit quasiment tous les mois en fonction du calendrier de recrutement nationale des enseignants-chercheurs et du recrutement des maîtres de conférence associés. Le conseil scientifique pédagogique se réunit une fois par an pour faire un bilan de l'activité de l'année et pour élaborer un planning de l'année suivante.

La coordination de ces instances est assurée par une responsable des instances et de la veille juridique qui a été recrutée en 2019. Ce nouveau décret 2018-109 a ainsi imposé de repenser l'organisation des services et missions de l'administration de l'école. Un nouvel organigramme a été élaboré et reste à ce jour en perpétuelle adaptation.

Indépendamment de ces instances réglementaires stratégiques, le dialogue social se déploie au sein d'un comité technique (CT) et d'un comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail (CHSCT). Le CT se réunit environ 5 fois par ana et le CHSCT 3 fois.

Enfin, divers comités de pilotage thématiques ont par ailleurs été créés par le conseil d'administration dans l'objectif de construire collectivement les grandes orientations de l'établissement. Ces COPILS sont systématiquement composés d'enseignants, d'étudiants et d'agents administratifs. A ce jour, il existe un COPIL Travaux, locaux, un COPIL stratégie numérique, un COPIL relations internationales, un COPIL Santé et vie étudiantes, un COPIL valorisation et exposition.

6) Le montage et le pilotage de projets

A ce jour, le montage, le pilotage et le suivi de projets sont assurés par la direction de l'école avec l'aide des responsables de service ou par les chercheurs des équipes de recherche avec l'aide du service de la recherche.

Les appels d'offres et annonces de concours sont diffusés aux différents acteurs de l'établissement via le service de la communication. Le service juridique de l'école accompagne les équipes mais l'établissement souffre d'un manque de ressources humaines pour assurer une veille des appels d'offres et des annonces ainsi que pour l'élaboration et le suivi des projets. Un poste pourrait être envisagé.

A ce jour, la directrice adjointe pilote le projet la villette pro ainsi que le projet de développement de bachelors. Le secrétaire général pilote le projet de création d'un cercle de mécénat pour toutes les ENSA et les projets immobiliers d'aménagement et de maintenance des sites de l'école. La directrice a piloté le projet de desserrement de l'école, pilote le projet CMA-ARCHI pour toutes les ENSA, le projet de relocalisation de l'établissement et le projet de développement de formations professionnelles et continues. Ces projets sont pour partie menés en collaboration avec des enseignants de l'école. La direction est par ailleurs impliquée dans le pilotage du projet national ARCHI-FOLIES 2024.

Les responsables de services sont peu à peu formés aux pratiques de pilotage de projets internes. A ce jour, au niveau des services administratifs, deux projets sont menés sur le développement d'outils numériques permettant d'améliorer le fonctionnement du service de la scolarité, un projet d'outil de gestion des salles, des emplois du temps et des événements est en cours de construction, un projet de refonte du site internet est en cours, un projet service public + intégrant des opérations d'éco-responsabilités, de pratiques administratives collaboratives et d'organigramme fonctionnel.

Pour accompagner la création de nouvelles formations, un poste d'ingénieur pédagogique est publié depuis plusieurs mois sans succès.

7) Démarche qualité

La démarche qualité de l'établissement a été critiquée à deux niveaux : la gestion budgétaire et l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Concernant la gestion budgétaire, les avancées sont présentées en 3) Pilotage économique. Concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants, diverses tentatives ont été entreprises avec l'aide des étudiants élus qui ont également menées des enquêtes. Un système d'évaluation des enseignements a été mis en place via la plateforme TAIGA mais le taux de réponses des étudiants est insatisfaisant. Les données récoltées ne permettent donc pas de construire des analyses pertinentes. Par ailleurs, l'école n'a, à ce jour, pas les moyens humains de traiter les contenus des évaluations. Le tableau qui suit rend compte du nombre de fiches évaluatives remplies chaque année :

ANNEE DE REFERENCE 2022-2023			
SEMESTRE	NBRE DE COURS	NBRE D'ETUDIANTS	NOMBRE D'EVALUATIONS A GERER
S1	12	331	3972
S2	9	331	2979
S3	9	273	2457
S4	10	273	2730
S5	10	288	2880
S6	13	288	3744
S7	8	363	2904
S8	9	363	3267
S9	9	433	3897
S10	4	433	1732
TOTAL	93	1688	30562

L'école s'est par ailleurs dotée d'un pôle études et prospectives depuis le mois de mai 2022 après plusieurs mois d'attente. Une enquête de satisfaction du fonctionnement des services offerts par l'école est en cours.

Un plan d'enquêtes est en cours d'élaboration pour tenter de pallier ce problème et pour répondre aux besoins des projets en cours.